

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, le chef de l'opposition essaie encore une fois d'établir une théorie à partir d'hypothèses. Je répète que nous ne nous intéressons pas à l'état civil en ce qui concerne le bill C-10. Nous nous intéressons à la situation de la mère ou de celui qui a la garde de l'enfant uniquement parce que c'est nécessaire pour déterminer qui profitera du nouveau crédit d'impôt pour les enfants. Ce n'est pas du tout discriminatoire. Qu'il y ait un ou deux revenus, que ce soit le père ou la mère qui ait un revenu, que la mère soit mariée, divorcée, séparée ou célibataire, rien de cela ne touche les avantages qu'obtiendront les enfants du Canada.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CONSTITUTION

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT ACCEPTERAIT LA TENUE D'UN DÉBAT SUR LA RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

M. Dennis Dawson (Louis-Hébert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Tout d'abord, j'aimerais assurer le très honorable premier ministre que, contrairement à ce que le premier ministre du Québec, René Lévesque, affirme, la plus grande partie des Québécois seraient très heureux du rapatriement de la Constitution et trouvent que la question doit être abordée le plus rapidement possible.

De plus j'aimerais savoir, monsieur l'Orateur, si après avoir discuté avec les premiers ministres des provinces de la réforme constitutionnelle, le très honorable premier ministre serait disposé à tenir un débat à la Chambre sur cette question afin que les députés fédéraux, qui sont aussi des représentants de l'électorat de ces provinces, aient eux aussi la possibilité d'exprimer leur opinion sur cette importante question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je crois la suggestion de l'honorable député excellente. Je proposerais donc que le leader du gouvernement à la Chambre en discute non seulement avec notre caucus mais peut-être avec les leaders des autres partis et, quant à moi, je serais heureux d'entendre non seulement les ministériels exprimer leurs opinions mais j'aimerais bien connaître également la pensée précise du chef de l'opposition sur la question de sa négociation avec un premier ministre au sujet de la souveraineté-association.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LA SITUATION DE L'OFFICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION DU POULET

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture. Qu'est-il advenu de l'office national de commercialisation du poulet. Qu'est-il advenu d'ailleurs du ministre de l'Agriculture?

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Beatty: Le ministre de l'Agriculture peut-il nous dire ce qui est advenu de l'office national de commercialisation du poulet?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il n'y a jamais existé d'office national de commercialisation du poulet, si bien qu'il ne lui est donc jamais rien arrivé.

Des voix: Oh, oh!

M. Beatty: Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Agriculture a promis à maintes occasions aux producteurs canadiens que le gouvernement agirait rapidement pour créer un office national de commercialisation du poulet. Peut-il dire à la Chambre pourquoi il n'a pas rempli sa promesse et également s'il a réussi à obtenir l'appui de son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations? S'il a obtenu cet appui, quelles ont été les conditions préalables posées par le ministre pour le lui accorder?

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, il y a beaucoup de discussions concernant l'agriculture et la création d'un éventuel office national de commercialisation du poulet. Je pense que nous avons l'appui du député qui parle au nom du bon vieux parti conservateur de l'autre côté, l'appui unanime du parti conservateur, y compris celui de tous ses nouveaux députés récemment élus lors des élections partielles, etc.

M. Baker (Grenville-Carleton): Tenez bon!

M. Whelan: Peut-être devrions-nous procéder maintenant à la création de cet office. Je pense cependant que le député devrait se rendre compte qu'à cause de la dépréciation du dollar canadien, les producteurs canadiens de volaille font présentement d'excellentes affaires: ils n'en souffrent absolument pas.

* * *

L'ASSURANCE SOCIALE

L'USAGE ACCRU DES NUMÉROS D'ASSURANCE SOCIALE

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'allais poser ma question au solliciteur général, mais étant donné le temps qu'il m'a fallu pour obtenir la parole, je la poserai au ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

D'après la réponse que nous avons obtenue hier au sujet de la question des numéros d'assurance sociale, j'ai cru comprendre que la politique du gouvernement était de ne pas encourager davantage l'utilisation que l'on pourrait faire de ces numéros et qu'on s'en tiendrait aux trois domaines qui ont été prévus dans la loi votée par le Parlement.

Ma question est donc celle-ci. Le ministre voudrait-il voir à ce sujet son collègue le solliciteur général et lui faire remarquer que dans une brochure publiée en 1978 au sujet de la réglementation des armes, et des conditions de demande de certificat pour l'achat d'armes à feu, voici ce que l'on lit:

Les demandes de certificat pour l'achat d'armes à feu devront être accompagnées des pièces suivantes . . .